

## VOYAGEURS DU MONDE

Société anonyme au capital de 3.691.510 Euros  
Siège social - 55 rue Sainte Anne-75002 PARIS  
RCS PARIS 315 459 016

---

### RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE CONTROLE INTERNE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport.

Ce rapport doit contenir, au titre de l'exercice écoulé :

- les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ;
- les procédures de contrôle interne mises en place par la Société ;
- les éventuelles limitations que le Conseil d'administration apporte aux pouvoirs du directeur général.

#### I. PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

##### 1. Composition du Conseil

Le Conseil est composé actuellement de 11 administrateurs, nommés pour une période de 6 ans, dont la liste est mentionnée dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Quatre administrateurs (Madame Annie Ferton et Messieurs Lemarchand, Maillot et Alant) répondent aux critères d'administrateur indépendant au sens des recommandations Medef-Afep.

##### 2. Règles de fonctionnement du Conseil d'administration

###### 2.1 Règlement intérieur - comités

Un règlement intérieur fixant les règles de fonctionnement du Conseil d'administration a été adopté par le Conseil d'administration lors de sa séance du 26 avril 2007 et est accessible sur le site Internet de Voyageurs du Monde.

A ce jour, il n'existe pas de comités spécialisés.

###### 2.2 Modalités de convocation des administrateurs

Les administrateurs sont convoqués conformément aux statuts et aux dispositions légales. Les convocations écrites sont adressées, sous forme de courrier électronique ou courrier simple ou remises en mains propres dans un délai raisonnable et généralement 8 jours avant la date de réunion du conseil d'administration (sauf urgence). Un ordre du jour détaillé y est toujours mentionné.

Les commissaires aux comptes sont convoqués conformément à la loi. Le représentant du Comité d'entreprise est régulièrement convoqué par lettre remise en main propre, dans les mêmes conditions que les administrateurs.

###### 2.3 Accès à l'information

En dehors des séances, les membres du conseil d'administration sont individuellement informés et consultés par le Président sur toute opération susceptible d'avoir une incidence particulière sur la situation ou l'activité de la Société.

Préalablement à la tenue de chaque Conseil d'administration, et en fonction de son ordre du jour, les éventuels documents et informations permettant de prendre une décision éclairée sont tenus à la disposition de tous les administrateurs au siège social.

En séance les membres du Conseil d'administration sont régulièrement informés de la situation financière de la Société, de sa trésorerie, de ses activités et des conditions et perspectives du marché.

Toute présentation est commentée par la direction générale avec remise de documents complémentaires, le cas échéant. Les débats portent également sur toutes les actions majeures engagées sur le plan externe (croissance externe, stratégie du groupe), ainsi que sur la politique financière du groupe et les principaux faits et événements significatifs intervenus depuis la date du précédent conseil.

## **2.4 Activités du Conseil d'administration**

Le Président du Conseil d'administration arrête l'ordre du jour de chaque réunion du conseil et le communique en temps utiles et par tous moyens appropriés aux administrateurs.

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Au cours de l'exercice 2007, il s'est réuni 7 fois, avec un taux de participation de ses membres de 77%.

Outre les décisions relevant légalement de cet organe, le Conseil d'administration a examiné et autorisé des opérations relatives au développement de la Société en particulier celles concernant son implantation, tant en France qu'à l'étranger (prise à bail de locaux, création de sociétés, garanties).

## **3. Pouvoirs de direction**

### **3.1 Président directeur général**

Le Président du Conseil d'administration assume également la direction générale de la Société, le conseil d'administration, dans sa séance du 21 novembre 2002, ayant opté pour la formule du cumul des mandats de président du conseil d'administration et de directeur général.

### **3.2 Direction générale**

La direction générale est représentée par le Président Directeur Général, assisté de trois directeurs généraux délégués, nommés par le conseil d'administration, Messieurs Alain Capestan, Lionel Habasque et Loïc Minvielle.

La direction générale, pour assurer la gestion et la direction de la société, s'appuie sur un comité stratégique regroupant les dirigeants des filiales et les responsables des grandes directions. Ce comité se réunit au moins une fois par mois et autant que de besoin selon les périodes.

## **II. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE**

### **1. Objectifs du contrôle interne**

Le contrôle interne est l'ensemble des procédures mises en place au sein du groupe Voyageurs du Monde destiné à fournir une assurance raisonnable sur la réalisation des opérations, la fiabilité des informations financières, la conformité aux lois et réglementations en vigueur et la protection des actifs.

Ainsi les principaux objectifs du contrôle interne sont les suivants :

- identifier, prévenir et maîtriser les risques potentiels majeurs liés à l'activité de la Société,
- s'assurer que les opérations sont réalisées en conformité avec la réglementation comptable en vigueur,
- s'assurer de la fiabilité de l'information comptable et financière à chaque stade du cycle de traitement des données,
- s'assurer que les états financiers produits sont le reflet de l'activité de l'entreprise.

Comme tout système de contrôle, le contrôle interne ne peut cependant fournir une garantie absolue que les objectifs de la société seront atteints.

## **2. Organisation générale du contrôle interne**

### **2.1 Acteurs et compétence**

L'organisation du contrôle interne au sein de la Société repose sur la combinaison d'un organe de pilotage, le comité stratégique animé par la direction générale, avec la direction financière, la direction juridique et la direction informatique.

Les directions opérationnelles et fonctionnelles assument, dans leur périmètre d'intervention, la responsabilité de la gestion des risques de leur activité. La direction financière et la direction juridique sont systématiquement informées des risques significatifs et de leur traduction dans les états financiers, l'ensemble sous l'autorité de la direction générale qui prend les décisions qu'elle juge les plus appropriées.

Par ailleurs, un contrôleur de gestion groupe se rend régulièrement dans les filiales du groupe afin de s'assurer de la fiabilité de l'information comptable et financière transmise au groupe.

La société met à la disposition des acteurs concernés par les missions du contrôle interne, des procédures écrites accessibles via l'Intranet.

### **2.2 Référentiel utilisé**

Compte tenu des référentiels mis en oeuvre par la Société et les sociétés de son groupe au titre de son dispositif de contrôle interne (manuel de procédures internes accessible via l'intranet, documents de référence et notes de procédures relatives à des opérations particulières, à suivre par les collaborateurs concernés), la Société n'est pas en mesure, pour ce premier exercice, de mettre en oeuvre le « Cadre de référence du contrôle interne : guide de mise en oeuvre pour les valeurs moyennes et petites », recommandé par l'AMF (25 février 2008).

Durant l'exercice 2008, la société va s'employer à harmoniser et à adapter son référentiel de contrôle interne avec le formalisme préconisé dans le référentiel susvisé.

La Société pourrait renforcer la formalisation de l'information donnée au Conseil d'administration sur le dispositif de contrôle interne et réfléchir à mettre en place un processus pour renforcer la surveillance permanente du dispositif de contrôle interne assurée, à ce stade, par le contrôle de gestion en coopération avec la direction générale.

## **3. Mise en oeuvre du contrôle interne**

### **3.1 Identification des principaux risques et procédures de traitement**

La Société a identifié les principaux risques auxquels elle est confrontée et a élaboré les traitements appropriés pour les prévenir et/ou en limiter les effets.

#### *Risques relatifs au secteur d'activité*

Les risques identifiés concernant le transport aérien et la survenance d'événements politiques, climatiques, sanitaires ou relevant de catastrophes naturelles.

La direction générale et la direction juridique gèrent ces événements à l'aide d'un réseau d'informations et un système de protection (assurances et réglementation professionnelle).

Une cellule « sécurité » pilotée par un spécialiste pays, salarié du groupe, en liaison avec la direction juridique, assure une veille quotidienne de la situation géopolitique et sanitaire des destinations vendues par la Société, sous le contrôle de la direction générale qui opère les arbitrages.

### Risques relatifs à la Société et son organisation

Il s'agit principalement des risques informatiques et liés à l'utilisation d'Internet.

La direction informatique gère ces risques techniques en relation avec la direction générale.

### Risques financiers

La Société est exposée à deux types de risques :

- risques de change,
- risques de taux.

Dans les deux cas, la direction générale a mis en place les outils de gestion propres à couvrir ces risques.

### Risques juridiques

Il sont de nature variée mais se résument de la façon suivante :

- risques liés à la réglementation applicable,
- risques de litiges commerciaux,
- risques liés aux traitements de données et sites Internet,
- risques liés à la vente (affichage de prix et conditions),
- risques afférents à la propriété intellectuelle.

Tous ces risques sont étroitement analysés et traités par la direction juridique et le service clients pour ce qui le concerne, chaque acteur opérationnel étant très sensibilisé sur ces sujets.

### 3.2 Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable :

#### Comptes sociaux

La Société établit un budget en début d'année civile. Des états de trésorerie hebdomadaires, d'évolution de marge mensuels et une situation quadrimestrielle sont élaborés pour suivre l'évolution de l'activité par rapport au budget. Tous ces travaux permettent de préparer, entre autres, la clôture des comptes annuels (sociaux et consolidés) et d'assurer un contrôle de la gestion.

Le tableau synoptique ci-après liste les éléments suivis :

N°	Documents	Périodicité	Sujet	Nature du Document
1	Etat de gestion	Quotidienne	Etat des ventes	Permet de suivre le chiffre d'affaires facturé par produit et par département par rapport à N-1. Un récapitulatif est fait tous les lundis
2	Etat de gestion	Hebdomadaire	Chiffre d'affaires	Permet de suivre le chiffre d'affaires facturé du groupe VDM, société par société, comparé à N-1
3	Etat de gestion	Mensuelle	Clients	Permet de suivre la composition du compte clients
4	Etat de gestion	Mensuelle	Trésorerie devises	Permet de suivre l'évolution du stock de dollars et des autres devises
5	Outil informatique	A la demande	Taux de remplissage	Permet de suivre en temps réel le taux de remplissage. Une procédure d'alerte, sous forme d'un tableau de suivi, est mise en place pour les allotements à risque ; ce tableau est transmis une fois par semaine.
6	Reporting	Hebdomadaire	Trésorerie	Suivi de l'évolution de la trésorerie

7	Reporting	Mensuelle	Social	Suivi de l'évolution du coût des salaires
8	Budget	Annuelle	Résultat prévisionnel	Document permettant d'intégrer les projets de toute nature dans un compte de résultat afin de contrôler leurs impacts
9	Situation	Quadrimestrielle	Résultat	Permet de suivre l'évolution du résultat par rapport au budget
10	Reporting	Mensuelle	Budget communication	Permet de suivre l'avancement des engagements "communication" par rapport au budget
11	Etat de gestion	Mensuelle	Chiffre d'affaires et marge brute	Permet de suivre l'évolution du chiffre d'affaires et de la marge brute par département et par produit et de comparer à N-1 par date de départ

L'ensemble de ces éléments est appliqué par la société et ses principales filiales (Terres d'Aventure, Comptoir des Voyages, Nomade Aventure). Les autres filiales se conforment aux travaux n° 8, 9 et 11.

Par ailleurs, la liste des principaux contrôles et travaux pour la clôture des comptes annuels pour et la société mère et toutes les sociétés consolidées est la suivante :

Cycle	Descriptif des contrôles
Immobilisations	Chaque immobilisation est identifiée et saisie dans le logiciel approprié
Capitaux propres	Vérification des mouvements (augmentation de capital, affectation du résultat...)
Clients	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un contrôle de cohérence du logiciel d'exploitation et du logiciel comptable est opéré (pré-contrôle à chaque situation quadrimestrielle)</li> <li>Un contrôle est effectué sur les créances clients en fonction de leur antériorité</li> </ul>
Trésorerie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les rapprochements bancaires sont faits pour chaque banque (mensuels)</li> <li>Un inventaire physique de chaque caisse est opéré par les personnes les tenant et contrôlé par la comptabilité (contrôle également mensuel)</li> </ul>
Charges d'avance	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les charges d'avance concernant les voyages sont identifiées en fonction des dates de départ, suivi par le logiciel d'exploitation.</li> </ul>
Provisions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les provisions sont passées avec l'aval de la Direction Générale</li> <li>Les provisions sur les risques clients sont individualisées</li> </ul>
Emprunts	Les emprunts sont contrôlés une fois l'an
Dettes fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les comptes fournisseurs sont analysés et les écarts de conversion sont comptabilisés.</li> </ul>
Dettes fiscales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrôle de la TVA encaissée et rapprochement des CA3 (contrôle intermédiaire à chaque déclaration)</li> <li>Contrôle TVA sur marge (définitive à la clôture)</li> </ul> Justification du compte impôt sur les sociétés.
Produits d'avance	Contrôle des produits passés d'avance à partir des données issues du logiciel d'exploitation sur les dates de départ.
Chiffres d'affaires "Voyage"	Contrôle et rapprochement du chiffre d'affaires entre le logiciel d'exploitation et le logiciel comptable.
Achats "Voyage"	Contrôle et rapprochement des achats entre le logiciel d'exploitation et le logiciel comptable.
Autres achats	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrôle de comptabilisation des charges récurrentes</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle de césure des exercices</li> <li>• Contrôle cohérence de la marge brute "activités annexes"</li> </ul>
Charges externes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle de cohérence et de comptabilisation des charges récurrentes</li> <li>• Contrôle de césure des exercices</li> </ul>
Salaires et charges	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle des jours de congés payés à la clôture pour chaque salarié pour passation de la provision</li> <li>• Rapprochement des salaires payés et de la DADS</li> <li>• Rapprochement des charges sociales payées et réellement dues</li> </ul>
Dotations amortissements et provisions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle des amortissements par type d'immobilisation</li> <li>• Contrôle des provisions par clients</li> <li>• Contrôle des autres provisions par nature et dans le cadre des procédures d'aval de la Direction Générale</li> </ul>
Produits financiers	• Les autres produits financiers sont justifiés
Charges financières	Les charges financières sont justifiées
Résultat exceptionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les charges et produits exceptionnels sont distingués des produits sur exercices antérieurs</li> <li>• Les charges et produits exceptionnels font l'objet d'une analyse et validation par la Direction Générale</li> </ul>

Chaque filiale étrangère établit ses comptes annuels avec l'assistance d'un expert comptable indépendant. Certaines d'entre elles ont nommé un commissaire aux comptes.

#### *Comptes consolidés*

Les comptes consolidés sont établis deux fois par an sur la base d'instructions envoyées à chaque filiale par la Direction Financière Groupe. Les sociétés consolidées envoient leurs liasses de consolidation à la Direction Financière qui procède au contrôle des liasses et à la consolidation des comptes selon le plan comptable et les règles du groupe. Un rapprochement est réalisé avec les données du contrôle de gestion pour s'assurer de la cohérence des éléments de résultat. Par ailleurs, une procédure de rapprochement des opérations réciproques est envoyée fin décembre à toutes les filiales et les rapprochements sont formalisés sur un état qui est visé par les filiales puis retourné à la direction financière.

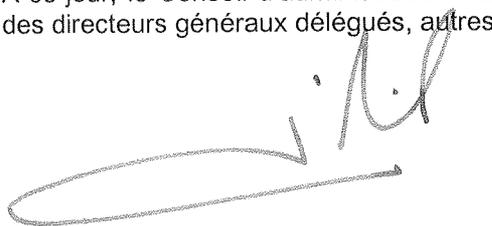
#### **4. Perspectives**

Dans le cadre d'une démarche structurée, la Société procède en permanence à l'examen précis des risques liés à son activité afin d'améliorer et compléter ses procédures pour une efficacité renforcée de son contrôle interne.

Certains de ces risques, eu égard à l'évolution des activités de Tour Opérateur et agent de voyages, semblent devoir se développer et font l'objet d'une attention particulière. Il s'agit notamment de ceux liés à l'affrètement, à l'intensification d'une réglementation contraignante et aux facteurs géopolitiques.

### **III. LIMITATIONS DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL**

A ce jour, le Conseil d'administration n'a pas fixé de limitations aux pouvoirs du directeur général et des directeurs généraux délégués, autres que celles fixées par la loi.



Le Président du Conseil d'administration

**Voyageurs du Monde - SA**

Rapport des commissaires aux comptes,  
établi en application de l'article L.225-235  
du Code de commerce, sur le rapport du  
Président du conseil d'administration de la  
société Voyageurs du Monde, pour ce qui  
concerne les procédures de contrôle interne  
relatives à l'élaboration et au traitement de  
l'information comptable et financière

## **Voyageurs du Monde - SA**

Siège social : 55, rue Saint Anne - 75002 Paris  
Capital social : €3.691.510

### **Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société Voyageurs du Monde, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Voyageurs du Monde SA et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

*Voyageurs du Monde - SA*  
*Rapport des commissaires aux comptes, établi en*  
*application de l'article L.225-235 du Code de*  
*commerce, sur le rapport du Président du conseil*  
*d'administration de la société Voyageurs du Monde,*  
*pour ce qui concerne les procédures de contrôle*  
*interne relatives à l'élaboration et au traitement de*  
*l'information comptable et financière*

25 avril 2008

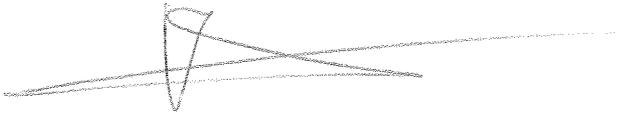
Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Levallois-Perret et Paris le 25 avril 2008

Les commissaires aux comptes

KPMG Entreprises  
*Département de KPMG S.A.*

ADG International



Michèle Vigel  
*Associée*



Serge Fourreau  
*Associé*